



# Demande de réservation Gymnase Rosa Parks

Contact : Matthias BETZER, Chargé de mission, Mairie de Neuville-sur-Saône

Tél : **04.72.08.34.36** ou **06.33.88.27.49**

e-mail : [j.Y!UggcVjUfjY4mairie-neuillesursaone.fr](mailto:j.Y!UggcVjUfjY4mairie-neuillesursaone.fr)

<b>NOM DE L'ASSOCIATION :</b>	<input type="text"/>
<b>NOM et COORDONNEES DU CONTACT</b>	<input type="text"/>
	<input type="text"/>

**DATE SOUHAITEE D'UTILISATION :**

<input type="text"/>
Début : <input type="text"/>
Fin : <input type="text"/>

**Horaires précis :**

<b>CARACTERE de la MANIFESTATION</b> <i>(préciser) :</i>	<input type="text"/>
---	----------------------

<b>Salle demandée</b> <i>(cocher)</i>	<input type="checkbox"/> Salle Multi sport Grande Salle <input type="checkbox"/> Mur d'escalade <input type="checkbox"/> Salle d'évolution Petite Salle
--	---

- Les installations sportives sont gérées par le Syndicat intercommunal du lycée Rosa Parks qui les met à disposition des associations pour la pratique de leurs activités.
- L'Association veillera à ce que ses adhérents respectent le bien intercommunal et l'utilisent conformément à sa destination. L'Association s'assurera que l'équipement est bien utilisé par ses seuls adhérents.
- Le contrôle de la bonne utilisation des installations sportives du Syndicat et du matériel est assuré par les agents des Services Techniques de la commune de Neuville-Sur-Saône dont l'une des missions est la mise en application du règlement intérieur des équipements sportifs.
- La surveillance des locaux, en journée, est réalisée par les responsables de l'Association présents.
- L'encadrement technique de l'Association est tenu d'observer toute consigne émanant des agents des Services Techniques de la Commune de Neuville-Sur-Saône.
- L'Association doit impérativement veiller à ce que les portes d'entrée des installations utilisées soient fermées à clefs tous les soirs après utilisation.
- L'Association s'interdit tout prêt ou location des installations sportives et des matériels mis à sa disposition.
- L'Association s'engage à contracter une police d'assurance pour assurer sa responsabilité civile et ses biens.

**Date et Nom de l'organisateur :**

**La demande est acceptée :**

**La Présidente du Syndicat  
Valérie GLATARD**